



ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION PARAMÉDICALE

LIVRET D'ACCUEIL
DE L'APPRENANT
2023

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

LA
FORMATION

www.chu-lyon.fr

1 Contenu du document

1.1 Préambule

Les premiers moments de l'entrée en formation constituent une période d'adaptation qui est peut-être favorisée par la mise en place d'un dispositif d'accueil et d'intégration générant sécurité et sentiment d'appartenance. Ce livret d'accueil vise à vous informer sur les éléments clés de votre école/institut/centre de formation. Il constitue un document de référence et de première intention vous permettant de disposer de repères essentiels pour vous accompagner dans le cadre de votre projet de formation.

L'ensemble des équipes de direction, pédagogiques, administratives et logistiques du personnel restent à votre écoute pour toute question relative aux conditions et déroulement de votre formation que nous vous souhaitons épanouissante et enrichissante.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos locaux et un déroulement optimum de votre formation !

1.2 Présentation Structure d'adossement – HCL

Les Hospices Civils de Lyon (HCL), deuxième centre hospitalo-universitaire français, représentent un acteur incontournable dans les missions de prévention, de soin, de formation et de recherche qui sont le cœur de leurs activités.

Les orientations stratégiques des HCL visent notamment à :

- Mettre en œuvre les accords du Ségur de la Santé en particulier sur le volet des ressources humaines (RH),
- Déployer le plan de relance gouvernemental,
- S'investir dans les évolutions de l'offre de soins suite aux crises sanitaires et RH impliquant une forte synergie des instituts de formation et les établissements de santé,
- Dynamiser la stratégie de rayonnement territorial et de digitalisation,
- Développer les actions de prévention, de promotion de la santé et d'amélioration de la pertinence des soins.

En regard de ces orientations et du contexte national et régional de pénurie de professionnels, les HCL investissent dans la formation des métiers du soin.

En effet, au-delà de ses missions de santé, les HCL gèrent 10 écoles et instituts, qui constituent une filière directe de recrutement et une valorisation de la transmission des pratiques. Répartis sur 3 sites au centre et au sud de la ville permettant une proximité des groupements hospitaliers, ils accueillent ainsi plus de 1700 étudiants au total.

Par ailleurs, dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire commun avec le centre hospitalier du Vinatier, les HCL participent activement à la formation des cadres de santé IFCSTL (Institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais). Ils assurent également la gestion financière et administrative de l'école de sages-femmes, intégrée désormais à l'Université Lyon 1.

Les écoles et instituts de formation des HCL comptent ainsi parmi les instituts importants du territoire, ce qui leur confère une position de leadership auprès des gouvernances nationales et régionales.

En effet, huit formations professionnelles en santé sont représentées délivrant chaque année plus de 600 diplômes d'Etat et bénéficiant toutes de la certification QUALIOPI.

Les multiples implications à l'échelon régional et universitaire des HCL démontrent leur rôle prépondérant dans la formation des professionnels de santé.

Pour coordonner et impulser une culture interprofessionnelle transversale, les HCL ont créé un département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle piloté par une Directrice des soins coordonnatrice générale des instituts. Cette coordination générale des instituts, par son positionnement stratégique au sein des HCL lui permet d'être partie prenante dans la formation des infirmiers de pratiques avancées (IPA), en assurant avec l'université Lyon 1 la co-coordination pédagogique du diplôme d'état et du grade master.

1.2.1 Les sites

Forts de 200 ans d'histoire médicale, les HCL, ce sont 13 hôpitaux publics d'excellence réunissant toutes les disciplines médicales et chirurgicales. En leur qualité de centre hospitalo-universitaire et d'hôpital du service public, les Hospices Civils de Lyon ont pour mission fondamentale d'assurer un accès aux soins à tous les patients, sans discrimination et pour toutes les pathologies, 7 jours/7, 24 heures/24, 365 jours par an.

Nous formons ensemble une communauté de 23 000 femmes et hommes, soignants et non soignants.

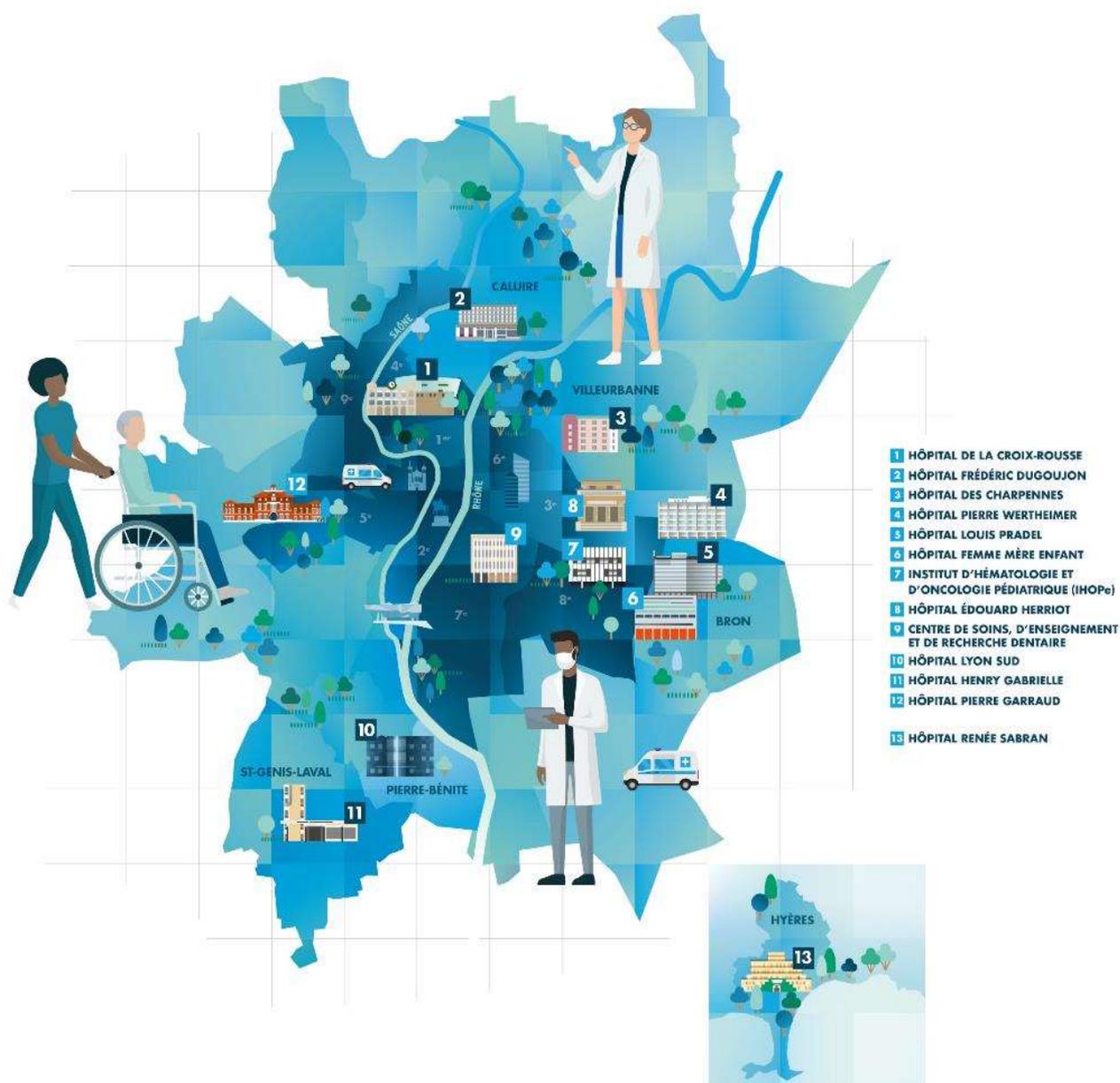
La recherche est un axe stratégique pour les Hospices Civils de Lyon. Le CHU rassemble les expertises et équipements nécessaires à la mise en œuvre d'une recherche d'excellence et interdisciplinaire, conduite en

collaboration étroite avec leurs partenaires institutionnels et privés. Il contribue ainsi chaque jour à l'innovation et aux avancées médicales et thérapeutiques, au bénéfice des patients.

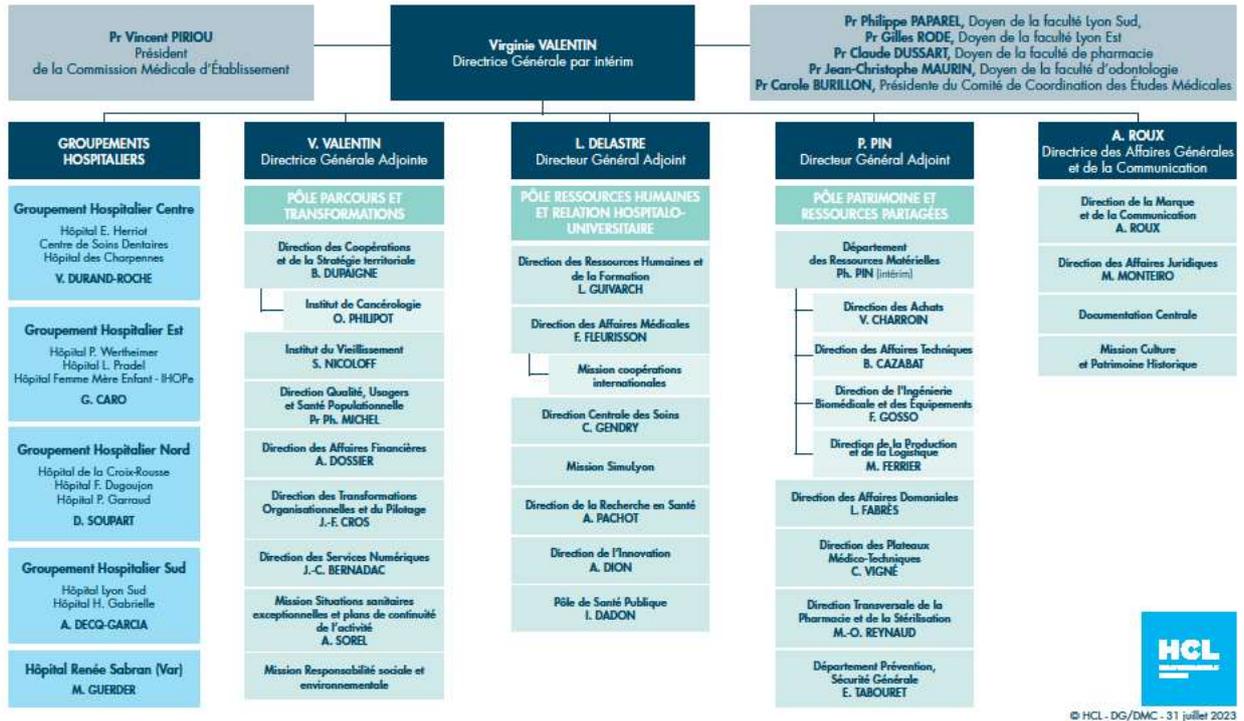
L'adossé aux HCL offre aux étudiants et élèves un large potentiel de stages, une grande variété de secteurs et d'expertises professionnelles par :

- Une implantation sur l'ensemble du territoire permettant un accès facilité aux soins.
- Des prises en charge innovantes et simplifiées pour toutes les pathologies courantes, le plus souvent en ambulatoire.
- Le traitement de pathologies rares ou graves, nécessitant un haut niveau d'expertise médicale et des équipements de pointe.

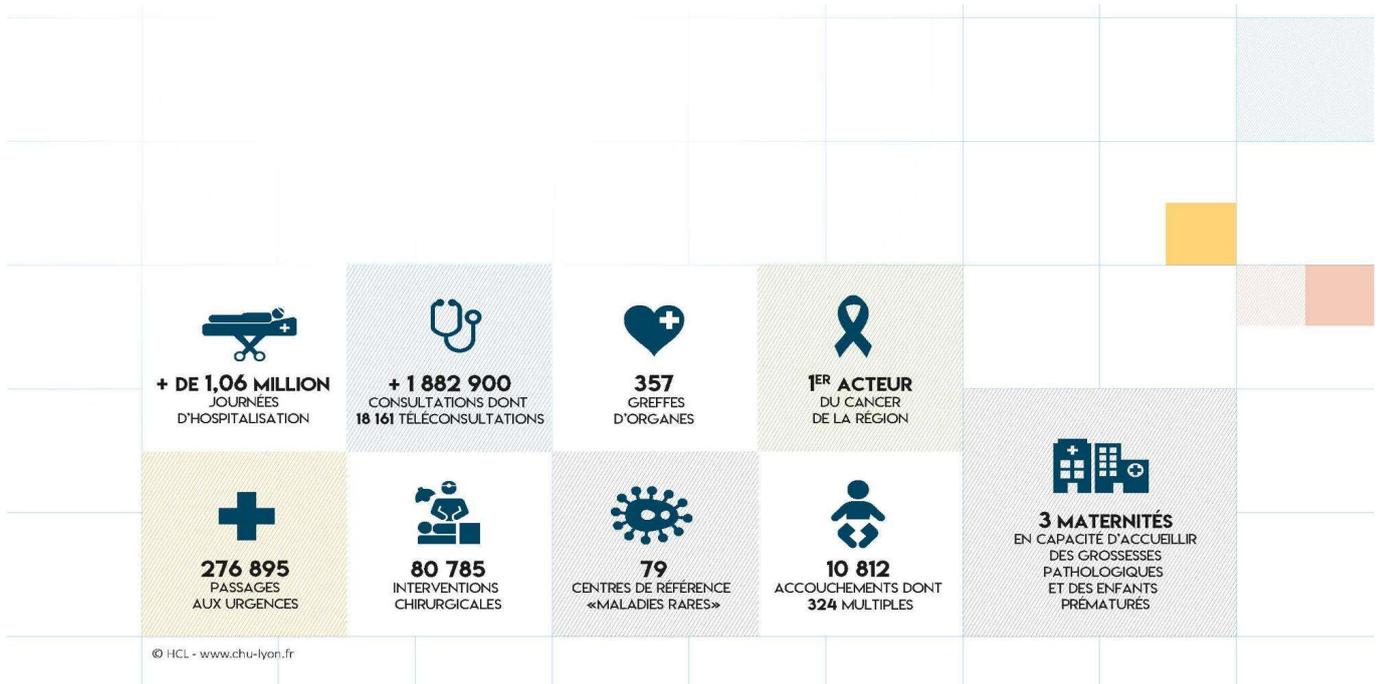
En outre, les Hospices Civils de Lyon animent de nombreux centres nationaux de référence sur des maladies et des cancers rares.



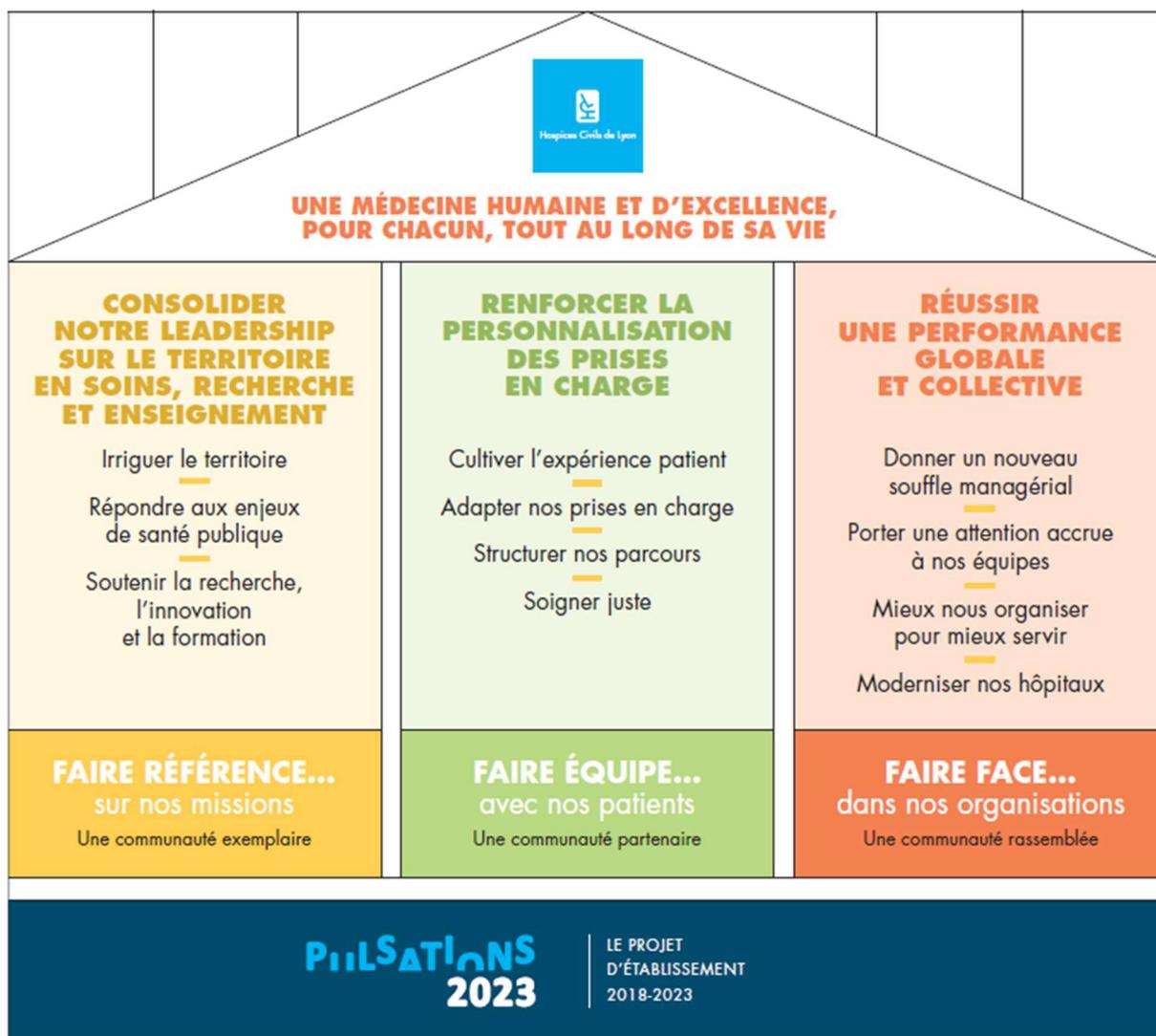
1.2.2 La gouvernance



1.2.3 Activités de soins (2020)



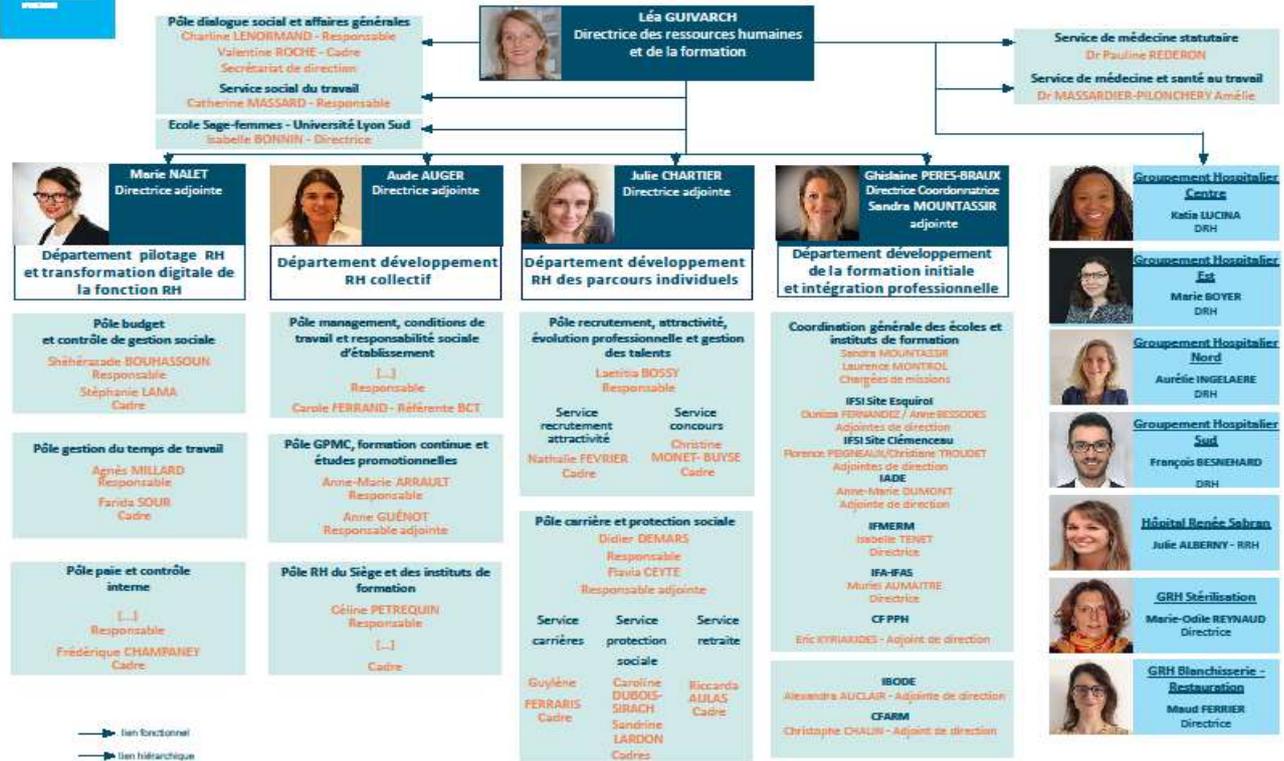
1.2.4 Le projet d'établissement



1.3 La Direction des Ressources humaines et de la Formation (DRHF)

La Direction des ressources humaines et de la Formation des HCL est responsable de la gestion (**formation paramédicale initiale comprise**) de l'ensemble des questions relatives aux personnels non médicaux des HCL, soit environ 18 000 personnes. La "fonction ressources humaines" est organisée aux H.C.L. de façon déconcentrée et coordonnée. Elle est organisée en 4 départements sous la responsabilité d'un directeur adjoint et est en charge des domaines suivants :

- Département pilotage RH et transformation digitale de la fonction RH
- Département développement RH collectif
- Département développement RH des parcours individuels
- **Département de développement de la formation initiale et de l'intégration professionnelle**



1.4 Présentation de la coordination générale des écoles et instituts de formation paramédicale Le périmètre : 10 écoles et instituts de formation paramédicale tous certifiés

Ce département est piloté par une directrice coordonnatrice générale des soins, membre de la direction (DRHF) et portant l'agrément pour les 10 sites de formation.

Le département est organisé par filière de formation coordonnée par une fonction centrale : la coordination générale des instituts. Cette organisation permet de déployer la politique institutionnelle au sein des 10 instituts de formation HCL, par la mise en œuvre d'un projet stratégique harmonisé et une politique qualité/ gestion des risques commune.

L'organigramme



Les écoles et instituts de formation des HCL comptent parmi les instituts importants du territoire avec une capacité d'accueil globale de 1787 places à la rentrée 2023.

8 formations professionnelles sont représentées délivrant chaque année plus de 600 diplômes d'Etat d'exercice. Les instituts HCL accompagnent et forment les professionnels de santé de demain. Les projets de formation, s'appuient sur des méthodes de pédagogie active, ils se donnent comme objectifs de susciter chez les futurs professionnels l'envie et le plaisir d'apprendre, d'entreprendre et d'exercer son métier avec une recherche constante de qualité.

L'accompagnement personnalisé effectué par les cadres formateurs permet à chaque étudiant/élève d'être guidé et soutenu tout au long de sa formation.

Grâce à leurs trois sites de formation aux carrières de santé, les formations professionnelles suivantes sont proposées au sein :

- D'un institut de formation des Ambulanciers (IFA). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative,
- De deux instituts de formation aides-soignants (IFAS) sur deux sites distincts : Esquirol Lyon 3^{ème} et Clemenceau au sein du groupement hospitalier Sud à St Genis Laval. 9 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives.
- D'un centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière (FPPH). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur Lacassagne,
- De deux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) sur deux sites, même localisation que pour les IFAS. 65 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives.
- D'un institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale (IFMEM). 9 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Esquirol,
- D'une école d'infirmier de bloc opératoire (EIBODE). 8 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- D'une école d'infirmier anesthésiste (EIADE). 5 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site d'Esquirol
- Un centre de formation des assistants de régulation médicale sur le site d'Esquirol : 3 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative

Nous assurons également la formation continue des personnels et accompagnons leurs évolutions professionnelles. Véritable ascenseur social, la carrière des professionnels HCL permet toutes les progressions grâce aux promotions professionnelles, à l'accompagnement aux concours et aux formations à la prise de responsabilité managériale par exemple.

Cette offre de formation diversifiée permet de répondre en partie aux enjeux du territoire et de s'adapter à l'évolution des besoins de santé. Ainsi, pour répondre à la loi « Ma santé 2022 » et mettre en œuvre les mesures issues du Ségur de la santé de juillet 2020, les formations paramédicales continuent d'augmenter leurs quotas afin de former davantage de soignants pour mieux prendre en charge les patients. Cette augmentation de quota s'applique essentiellement aux IFSI et à l'IFMEM.

A travers les compétences professionnelles et profils universitaires des formateurs, tous les secteurs de soins sont représentés pour répondre aux besoins de l'offre de santé.

L'attractivité des écoles et instituts des HCL est forte, tout particulièrement sur les IFSI avec plus de 10000 inscrits via la plateforme Parcoursup. L'IFMEM a également augmenté son taux d'attractivité grâce à la réforme des modalités d'admission. Le CFPPH obtient cette année un taux de remplissage à 100% pour la rentrée 2023.

Le CFARM, nouvelle formation des HCL ouvre ses portes le 6 septembre 2023, avec un agrément pour 46 places dont 10 à Clermont-Ferrand.

Le suivi de l'enquête d'employabilité à la sortie de formation témoigne d'une employabilité à 6 et 9 mois proche du 100%.

1.4.1 Les sites de formation

1.4.1.1 Le périmètre 10 écoles/ instituts de formation

Grâce à leurs trois sites de formation, les formations professionnelles suivantes sont proposées au sein:

- D'un institut de formation des Ambulanciers (IFA). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative,

- De deux instituts de formation aides-soignants (IFAS) sur deux sites distincts : Esquirol Lyon 3ème et Clemenceau au sein du groupement hospitalier Sud à St Genis Laval. 9 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives,
- D'un centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière (FPPH). 4 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur Lacassagne,
- De deux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) sur deux sites, même localisation que pour les IFAS. 65 professionnels constituent les équipes pédagogiques et administratives,
- D'un institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale (IFMEM). 9 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Esquirol,
- D'une école d'infirmier de bloc opératoire (EIBODE). 7 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site Clemenceau,
- D'une école d'infirmier anesthésiste (EIADE). 5 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative sur site d'Esquirol,
- Un centre de formation des assistants de régulation médicale sur le site d'Esquirol : 3 professionnels constituent l'équipe pédagogique et administrative.

1.4.1.2 Les ressources humaines

Plus de 124 professionnels internes constituent les équipes de direction, pédagogique, administrative et logistique des instituts de formation. Les équipes pédagogiques sont complétées par des intervenants extérieurs universitaires (médecins, urgentistes, pharmaciens, psychologues, sociologues...) et des professionnels en exercice. Le recrutement des professionnels internes et externes est réalisé sur la base d'un profil de poste et d'une fiche métier. Les cv, compétences et diplômes sont en adéquation avec les profils attendus.

En fonction de leurs responsabilités ou de leur domaine de formation à dispenser, les formateurs disposent des habilitations nécessaires leur permettant de réaliser l'activité pédagogique :

- Diplôme d'état de la spécialité
- Diplôme cadre de santé
- Habilitation FGSU (formation aux gestes d'urgence),
- DU ou Master class simulation en santé,
- DU numérique,
- DU de spécialité,
- Licences professionnelles ou académique,
- Master ingénierie pédagogique, formation de formateurs,
- Autres Master.

1.4.2 Les contacts administratifs

TOUS SITES	Contacts	Coordonnées	Mail
Documentation Centrale – Service & bibliothèque (1)	RIONDET Frédéric (responsable)	04.72.11.29.77/31.29.77	frederic.riondet@chu-lyon.fr
	BACHEROT Esther (référente pour les écoles)	04.72.11.29.65/31.29.65	esther.bacherot@chu-lyon.fr
Site Esquirol	Contacts	Coordonnées	Mail
Coordination logistique	CHALIN Christophe	04.72.11.79.85/31.79.85	christophe.chalin@chu-lyon.fr
Accueil		04.72.11.79.79/31.79.79	
Secrétariat de Direction IFSI	BADET Sylvie	04.72.11.79.02/31.79.02	sylvie.badet@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFA et CFARM	LARDEAU Nathalie	04.72.11.67.15/31.67.15	nathalie.lardeau@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFAS	BEN HAIM Cathy	04.72.11.79.40/31.79.40	cathy.ben-haim@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFMEM	NAKACHE Delphine	04.72.11.67.48/31.67.48	delphine.nakache@chu-lyon.fr
	BILLARD Cécile	04.72.11.67.00/31.67.00	cecile.billard@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IADE	LEBRAT Magaly	04.72.11.67.10/31.67.10	magaly.lebrat@chu-lyon.fr
S ^{ce} de Med. Santé au Travail	LUYA Isabelle	04.27.85.63.69	isabelle.luya@chu-lyon.fr
Site Lacassagne	Contacts		
Pôle Logistique - Bâtiment C04 Gestionnaire logistique	COMTE Tony	04 72 11 51 02/31.51.02	tony.comte@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction CFPPH	BONNEFOY Stéphanie	04.72.11.53.38/31.53.38	stephanie.bonnefoy@chu-lyon.fr

Site Clémenceau	Contacts		
Coordination logistique	BENES Marc	04.78.86.30.04/36.30.04	marc.benes@chu-lyon.fr
Accueil	BOURHALA Khelifa	04.78.86.30.00/36.30.00	khelifa.bourhala@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFSI	COLOMBIER Christelle	04.78.86.30.02/36.30.02	christelle.colombier@chu-lyon.fr
Secrétariat de Direction IFAS	DE FARIA Sandrine	04.78.86.29.62/36.29.62	sandrine.de-faria@chu-lyon.fr
Secretariat de Direction EIBO	BERTHET N. SOMBARDIER A.	04.78.86.30.41/36.30.41	eibo.secret@chu-lyon.fr
Documentation Centrale – bibliothèque Clemenceau (1)	GARCON Emmanuelle COULON Catherine	04.78.86.30.06/36.30.06	emmanuelle.garcon@chu-lyon.fr catherine.coulon@chu-lyon.fr
S ^{ce} de Med. Santé au Travail	MARCANDIER Anne-France	04.78.86.18.94/36.18.94	anne-france.marcandier@chu-lyon.fr

1.4.3 Projet stratégique et pédagogique des écoles et instituts

Le projet stratégique et pédagogique des instituts de formation paramédicale et écoles des HCL s'appuie sur un ancrage fort des axes du projet d'établissement HCL « PULSATIONS 2023 ». Il a pour ambition de répondre aux enjeux suivants :

- Faire référence sur nos missions avec une communauté exemplaire ;
- Faire équipe avec nos apprenants avec une communauté partenaire ;
- Faire face à nos organisations avec une communauté rassemblée ;
- Faire face à nos contraintes économiques qui restent fortes ;
- Inscrire les écoles et instituts de formation paramédicale des HCL dans les modifications du système de santé et de formation ;
- Assurer l'adaptabilité et la capacité à générer de l'innovation pédagogique et organisationnelle ;
- Prendre soin des professionnels et leur donner les moyens à la hauteur de nos ambitions ;
- Enfin, donner du sens à la communauté.

Les objectifs prioritaires de notre projet stratégique et pédagogique reposent sur :

- Le décloisonnement des instituts de formation et des formations préparant à différents métiers pour partager les bonnes pratiques et harmoniser les savoirs pédagogiques, sécuriser les processus et optimiser les ressources,
- L'évolution des formations paramédicales en mobilisant des ressources pédagogiques de tous les sites de formation et en les enrichissant par des pratiques innovantes, collaboratives, transdisciplinaires telles que la simulation en santé, l'utilisation de la réalité virtuelle, la comodalité des enseignements,
- La promotion de la formation par la clinique en incitant l'ensemble des acteurs de la formation à s'engager dans la production et l'utilisation de données scientifiques ; en collaborant avec les professionnels de terrain pour construire des modes d'apprentissage concordant aux besoins des nouvelles générations,
- Le développement de la recherche clinique, pédagogique, managériale au sein de nos instituts afin d'accroître notre leadership auprès de nos partenaires institutionnels et universitaires,
- L'intégration de la démarche d'amélioration continue de la qualité des formations, en systématisant l'écoute « client » pour anticiper et répondre aux besoins des apprenants et des professionnels.

1.4.4 Coopération nationale, internationale et mobilité internationale des apprenants

La mobilité internationale des étudiants et professionnels des formations post baccalauréat des HCL s'inscrit dans la politique nationale, régionale, institutionnelle et recouvre des enjeux multiples : stratégiques, pédagogiques et professionnels.

Pour le département des formations des HCL, les objectifs généraux recherchés sont les suivants :

- Promouvoir la démarche Européenne prônée par les accords de Bologne, dans le cadre des programmes ERASMUS,
- Développer des partenariats s'intégrant dans les politiques nationales ou locales,
- Offrir aux étudiants des formations professionnelles en santé l'opportunité d'une mobilité, voire d'une césure à l'instar de tous les étudiants universitaires,
- Proposer aux étudiants une approche de la santé au niveau international dans un contexte de mondialisation accru,
- Déployer, grâce à la mobilité, un moyen au service du développement des compétences pour les étudiants comme pour les équipes pédagogiques,
- Valoriser les savoir faire et les compétences de la formation paramédicale Française à l'étranger,

- Contribuer au développement et au rayonnement des formations des HCL.

Au sein des formations paramédicales, la mobilité internationale peut s'organiser de la façon suivante :

- Une mobilité étudiante : ENTRANTS/SORTANTS
- Stage pédagogique de découverte
- Stage ERASMUS
- Stage effectué dans le cadre d'accord de coopération / convention de partenariat
- Une mobilité des équipes pédagogiques et de direction
- Stage d'observation / découverte
- Missions d'enseignement (1 à 3 semaines)
- Délégations

Par nos partenariats et conventions internationales les écoles et instituts en santé des HCL, participent à la formation de professionnels de santé en Chine (Shanghai).

1.4.5 Démarche qualité et certification

La culture institutionnelle de la gestion de la qualité et des risques dans les écoles et instituts de formation des HCL, s'est progressivement développée au cours des années, alimentée notamment de l'expérience acquise des professionnels de santé du Centre Hospitalier Universitaire d'adossé. L'ambition étant pour chaque filière de formation de concourir efficacement à la satisfaction du public, des acteurs et partenaires de la formation.

Avec la mise en place en 2017 de la coordination du département des écoles et instituts de formation, puis en 2022 du département développement de la formation initiale et intégration professionnelle des Hospices Civils de Lyon, l'intérêt d'inscrire la politique qualité dans une démarche commune d'amélioration de la qualité et de certification des dispositifs de formation s'est consolidée.

Le 15 Janvier 2022 l'ensemble des instituts de formation HCL a obtenu la certification QUALIOPi sans aucune non-conformité. L'audit de surveillance est programmé sur octobre 2023.

Les résultats obtenus confortent notre volonté de consolider notre démarche d'amélioration continue de l'ensemble de nos processus, en appliquant une politique qualité centrée sur :

- La satisfaction de ses apprenants par le développement d'un appareil de formation pertinent, sécurisé et adapté aux situations spécifiques, plaçant l'étudiant, l'élève et le stagiaire au cœur des réflexions,
- L'amélioration continue des performances des processus managériaux, pédagogiques, administratifs et logistiques pour répondre aux exigences de certification QUALIOPi et HCERES ainsi que celles liées aux évolutions des besoins en santé,
- L'ouverture sur le territoire, la coopération et la mobilité internationales, thématiques porteuses pour les publics en formation,
- La réduction des risques pour l'ensemble des clients et des professionnels des écoles et instituts,
- La réduction des dysfonctionnements organisationnels et la maîtrise des coûts pour soutenir les projets prioritaires,
- Le respect des droits des usagers, l'éthique et la bientraitance à réaffirmer dans les professions de santé comme dans les formations qui y préparent.

Nos axes prioritaires pour 2022-2025



1.4.6 Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap

Le rapport publié¹ en 2017 par la médiatrice Mme Catherine BECCHETTI-BIZOT fait état d'un nombre grandissant d'apprenants en situation de handicap intégrant la formation supérieure, 23 257 étudiants en situation de handicap

¹ RAPPORT DU MÉDIATEUR de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur « Plus de proximité pour plus d'équité ». 2017

à la rentrée universitaire 2015. Sur le plan national, les conditions d'accueil et d'accompagnement des élèves et étudiants en situation d'handicap demeurent encore à être améliorées, notamment en ce qui concerne l'accessibilité, les moyens en équipement et en dispositifs pédagogiques aménagés pour ces apprenants.

Pour faciliter l'intégration de ces élèves et étudiants nous avons engagé plusieurs actions :

- La nomination de deux référents par site de formation missionnés pour orienter et accompagner les équipes pédagogiques dans l'accueil des apprenants en situation de handicap,
- La création d'un répertoire de ressources internes HCL et externe pour appuyer dans leur mission les formateurs référents de site,
- La mise en place d'un groupe projet piloté par la coordination générale pour structurer un dispositif d'intégration et d'accompagnement de l'apprenant en situation de handicap,
- La mise aux normes accessibilité et handicap de l'ensemble de nos sites de formation,
- Le déploiement des outils et ressources numériques via des plateformes pour l'ensemble des écoles et instituts facilitant ainsi l'accessibilité des supports,
- La mise en place de tiers temps pour les évaluations théoriques sur table.

S'ajoutent à ces actions systématisées, des accompagnements spécifiques en fonction des besoins des apprenants de chaque école et institut.

Le bilan des actions et dispositifs proposés sont discutés et évalués par toutes les parties concernées lors des conseils de vie étudiante qui associent l'ensemble de nos apprenants.

1.4.7 Qualité de vie au travail et en formation

L'un des domaines d'action prioritaires de la stratégie nationale de santé 2018-2022 est "prendre soin de ceux qui soignent", dont l'un des 3 objectifs est "améliorer la qualité de vie et la sécurité au travail des professionnels de santé et médico-sociaux".

Ces orientations s'inscrivent dans la stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail (décembre 2016, complétée par un second volet consacré aux professionnels de santé exerçant en ambulatoire en mars 2017). La qualité de vie au travail (QVT) est également un enjeu de performance. Inscrite dans les orientations de la stratégie nationale de santé, le déploiement de la démarche relève également de l'organisation et du management. Le projet de l'établissement support des écoles et institut de formation des HCL « PULSATIONS 2023 » inclue un projet social et managérial décliné sur 2 thématiques principales :

- Promouvoir une posture managériale qui favorise l'adaptabilité et qui s'appuie sur la responsabilisation, la collaboration et la confiance
- Porter une attention renouvelée à nos publics internes.

Dès la formation initiale, la qualité de vie au travail se doit d'être intégrée dans les dispositifs de formation. Il s'agit en effet, d'acculturer nos apprenants à ce concept en y associant le suivi d'indicateurs tels que :

- La satisfaction en stage
- La satisfaction sur les contenus/modalités de formation en école et institut
- La satisfaction de l'accompagnement pédagogique par les formateurs
- La satisfaction des conditions administratives, matérielles et logistiques en formation
- La satisfaction à la prise de poste à l'issue de la formation

Par ailleurs, la mise en place d'un « observatoire de la bienveillance » nous permet de recenser via des fiches de signalement d'événement indésirable traitée par la CLEI des écoles et instituts, tous les incidents en lien avec les domaines précités.

Grace à la politique QVT HCL et interne, les professionnels comme les apprenants bénéficient des dispositifs institutionnels HCL Coordination Générale des écoles et instituts en matière de qualité de vie au travail et en formation.

1.4.7.1 L'engagement des HCL pour lutter contre la précarité étudiante

Sensibles aux conditions de vie étudiante, les Hospices Civils de Lyon proposent un financement mensuel de 500€ appelé "Contrat d'allocation d'étude" aux étudiants infirmiers en 2e et 3e année, ainsi qu'aux étudiants aides-soignants. Cette mesure permet aux étudiants de bénéficier d'un complément de revenu pendant leurs études, avec la perspective d'un recrutement aux HCL à l'issue de leur formation, pour une durée minimale de deux ans.

1.4.7.2 Cellule locale d'événements indésirable (CLEI)

Une cellule locale d'événements indésirables (CLEI) a été créée en 2023 avec l'objectif principal d'améliorer la sécurité dans l'accompagnement de l'apprenant par le développement de la culture positive de l'erreur et l'exploitation du retour d'expérience.

1.4.7.3 Les violences sexuelles et sexistes (VSST)

Tout événement indésirable concernant les violences sexuelles et sexistes fait l'objet d'un processus spécifique. Depuis 2021, les HCL s'engagent dans la prévention des violences sexuelles et sexistes au travail. Une politique institutionnelle comprenant plusieurs dispositifs internes (accompagnement des victimes présumées, formation des professionnels, réseau interne d'écoute et d'orientation, etc...) sont accessibles pour l'ensemble des professionnels et des usagers des instituts de formation HCL.

Une démarche spécifique aux instituts de formation définit les étapes de prise en charge de victimes présumées. En collaboration avec les psychologues des conditions de travail du siège, une formation in situ de sensibilisation et d'accompagnement des victimes présumées de VSST a été organisée pour l'ensemble des équipes de direction et pédagogiques.

Un second volet de formation devrait concerner les professionnels administratifs et logistiques.

1.4.7.4 Gestion des réclamations

Un dispositif de recensement via notre site internet et de gestion des réclamations² (déclaration actant le mécontentement d'un client envers un professionnel) a été créé. Toutes nos actions de formation professionnelle sont concernées.

Si une *partie prenante*³ manifeste d'une quelconque façon un mécontentement, de manière verbale (en face à face ou par téléphone) ou écrite, celle-ci est invitée à formaliser son mécontentement au moyen du formulaire disponible sur internet ou sur demande directe par mail faite à l'institut concerné. Les réclamations adressées font l'objet d'un traitement raisonnable et rapide.

Chaque réclamation est consignée et des mesures de traitement sont mises en place rapidement. Le *réclamant* est averti des modalités de traitement des réclamations, et reçoit une réponse appropriée dans les meilleurs délais.

La confidentialité des données à caractère personnel est respectée, et la globalité de la procédure de réclamations est conforme aux dispositions du RGPD⁴.

1.4.8 Centre de ressources multimédia et documentaire de site

Le Centre de Documentation Centrale des HCL travaille en réseau avec d'autres centres de documentation universitaires. Des documentalistes sont présentes sur les sites de Clémenceau et d'Esquirol.

Services proposés :

- Accueil et aide à la recherche documentaire
- Ordinateurs à disposition pour consulter internet et pour la recherche documentaire

(1) La Documentation Centrale est un service transversal des HCL avec

- un référent unique pour les écoles : Mme BACHEROT.
- un guichet unique d'information pour tous les sites : 04.72.11.29.99/ sa.documentationcentrale@chu-lyon.fr

Par ailleurs l'ensemble des informations utiles et des actualités sont disponibles sur intranet (rubrique RESSOURCES > DOCUMENTATION) ou sur internet : <https://documentation.chu-lyon.fr>

1.4.9 Les prestations offertes à la vie étudiante

En 2022, grâce au soutien régional et HCL, les sites de formation Clémenceau et Esquirol ont été rénovés. Les espaces extérieurs (abris à vélo notamment) et intérieurs (salles de cours, amphithéâtres) permettent aux apprenants de disposer d'une infrastructure favorisant les apprentissages et la vie quotidienne. Ainsi plusieurs espaces sont aménagés au sein de chaque site de formation

- Les espaces dédiés pour les élèves/étudiants :
 - Mise à disposition d'un local gratuit, ordinateur pour le Bureau des étudiants

² Définition (Guide RNCQ Ministère du Travail – Indicateur 31)

³ Partie prenante : bénéficiaires directs ou indirects de la formation (apprenant, organisme financeur, entreprise)

⁴ RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

- Salle de détente équipée, et cafétéria avec distributeur de boissons et encas
 - Mise à disposition d'une salle informatique
 - 1 espace « santé » avec 1 salle d'attente et 1 salle de repos, qui dispose d'un sac à dos d'urgence et d'un fauteuil roulant
- Des moyens mis à disposition en fonction des besoins, demandes, projets :
- Prêt d'ordinateur portable pour les étudiants en précarité
 - Matériel, local pour mettre en œuvre les projets extra-scolaires
 - Don de tenues professionnelles : un trousseau de deux tenues par étudiant/ élève
 - Accessibilité au distributeur automatique de vêtements (DAV) à tous les élèves et étudiants réalisant un stage au sein des HCL
 - Dispositif de communication pour les projets extra-scolaires : diffusion de la communication à partir des secrétariats de direction
 - Soutien psychologique interne HCL spécifique aux étudiants/élèves
 - Prestations extérieures relative à la vie étudiante offerte par la Région, la Métropole de Lyon, associations.
 - Prestations des professionnels de santé des HCL offertes également aux étudiants/élèves : service de médecine de santé au travail, soutien psychologie, vaccination COVID et grippe
 - Mise à disposition gratuite des EPI (dons de masques tissus et à usage unique, SHA)
 - Possibilité de prendre son déjeuner au restaurant CROUS situé à proximité du site Esquirol ou au self de l'Hôpital Edouard Herriot ou du Groupement Hospitalier Lyon Sud.
 - Un photocopieur à cartes prépayés réservé aux étudiants/élèves
 - Un panneau d'affichage pour la diffusion des informations

1.5 Présentation de l'institut ou école : Le centre de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière (CFPPH)

1.5.1 Le personnel

L'équipe du CFPPH est composé :

- D'un Directeur : Mme Ghislaine PERES-BRAUX
- D'un responsable pédagogique : M. Eric KYRIAKIDES
- De deux cadres formateur : Mme Anne-Marie ROUSSEAU et Mme Christelle RIOU(FF)
- D'une assistante medio-administratif : Mme Stéphanie BONNEFOY
-

Par ailleurs, le CFPPH est en relation directe avec Le conseiller scientifique de l'institut, Monsieur le Pr Laurent BOURGUIGNON, PU-PH, service pharmacie Centre Hospitalier Lyon nord (GHN). Il est l'interlocuteur privilégié médical et est membre de droit des différents jurys.

1.5.2 Les locaux

- Le CFPPH se situe au bâtiment A 1er étage. On y retrouve le secrétariat, le bureau du responsable pédagogique adjoint de direction et celui des formateurs.
- 5 salles de cours sont mises à disposition des étudiants.
- 1 salle de TP où se trouve un isolateur.
- On trouve également une salle informatique où 9 postes informatiques sont mis à disposition des étudiants.
- Le site de Lacassagne permet au CFPPH de bénéficier d'un amphithéâtre de 77 places où se déroule la majorité des cours.
- Une kitchenette pouvant accueillir 12 étudiants. Sont mis à disposition des étudiants : 2 frigos, 2 micro-ondes, 1 machine à café, assiettes, verres et couverts (plus de plastique).
- Accessibilité à la documentation centrale : sur le site d'Esquirol, une présentation de son personnel, de ses locaux et de son fonctionnement (Réseau bibliothèque Hospitalière) vous sera faite en début de scolarité.

Le respect des conditions de propreté et d'hygiène de ces locaux est à la charge des étudiants. Un forum est également mis à disposition des étudiants où un tableau d'affichage permet de prendre connaissance des diverses informations ainsi que les documents règlementaires (format papier).

1.5.3 Le fonctionnement

- L'entrée du CFPPH est interdite en dehors des cours. La porte d'accès est verrouillée et implique une carte d'accès nominative obligatoire pour rentrer et sortir au niveau du 1er étage.
- Une information est réalisée en début d'année afin que vous puissiez prendre connaissance des plans d'évacuation et des consignes de sécurité. A tout moment un exercice d'évacuation peut avoir lieu. Un point de rassemblement en cas d'évacuation est prévu sur le site.
- Les étudiants peuvent garer leur véhicule sur le parking. Pour les 2 roues un parc est également mis à disposition.

1.5.4 Les horaires

- L'amplitude horaire des cours s'étend de 8h30 à 18h00. Majoritairement cette amplitude oscille entre 9h00 et 17h00.
- De manière ponctuelle durant l'année, les horaires peuvent être modifiés mais feront obligatoirement l'objet d'une information.
- Ce sont les formateurs ou le responsable pédagogique qui informent les élèves de l'heure de départ.
- Les étudiants si ils le souhaitent peuvent rester réviser au CFPPH jusqu'à 18h00.

1.5.5 Le projet pédagogique

- Le projet pédagogique du CFPPH 2023-2024 est disponible sur le site HCL LA FORMATION et fera l'objet d'une présentation à la promotion.
- Le projet pédagogique est disponible en format papier et consultable au forum du CFPPH.

1.5.6 Eléments organisationnels

- Le fonctionnement du CFPPH est encadré par l'arrêté du 02 Aout 2006.

Ces textes fixent le fonctionnement de l'instance qui règle votre parcours ainsi que les sections, au nombre de trois qui encadrent votre formation. La promotion est représentée dans ces instances par leurs délégués de promotion. On retrouve :

- Le conseil technique et le conseil de discipline sont présidés par le représentant de l'ARS.
- Le COPIL de l'apprentissage est présidé par le Directeur du CFA ainsi que le Directeur du CFPPH.
- Le jury de certification est placé sous l'autorité de la DREETS.

Depuis 2022, le CFPPH participe à la section relative à la vie étudiante. L'ordre du jour de cette section est préparé par le Président (directeur du CFPPH) et le Vice-président (élu parmi les délégués de promotion).

- Les congés et absences des élèves sont prévus par l'arrêté du 02 Aout 2006 :
 - L'article 28 prévoit 1 semaine de congé. Pour l'année 2023-2024 la semaine planifié 26 au 29 décembre 2023
 - Concernant les absences, il est prévu à l'article 29 une franchise de 10 jours sous réserve de présentation d'un certificat médical obligatoire.
 - L'article 31 stipule qu'en cas de maternité les élèves sont tenues d'interrompre leur scolarité.
 - Concernant les absences partielles sur la journée. Celles-ci doivent être obligatoirement justifiées, sont soumises à l'approbation de la direction pédagogique et font l'objet d'une demande d'autorisation d'absence.

2 Définitions et abréviations

DRHF : Direction des Ressources Humaines et de la Formation

HCL : Hospices Civils de Lyon

CHU : Centre Hospitalo-Universitaire

GCS : Groupement de coopération sanitaire

IFCSTL : Institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais

IFA : Institut de formation des ambulanciers

IFMEM : Institut de formation des manipulateurs-trices en électroradiologie médicale

IFAS : Institut de formation des aides-soignant.e.s

IFSI : Institut de formation en soins Infirmiers

FPPH : Formation des préparateurs-trices en pharmacie hospitalière

EIBODE : Ecole d'infirmiè.re de bloc opératoire diplômé.e d'état

EIADE : Ecole d'infirmiè.re anesthésistes diplômé.e d'état

QVT : Qualité de vie au travail

GED : Gestion électronique documentaire

CLEI : Comité local événements indésirables

3 Documents de références

Référentiel de certification QUALIOPi V7 du 29 mars 2021

4 Documents Associés

Projet d'établissement HCL Pulsations 2023

Projet stratégique et pédagogique des écoles et instituts de formation paramédicale HCL

Manuel et politique qualité des écoles et instituts de formation paramédicale HCL V10

Auteurs : Sandra MOUNTASSIR

Validation : Ghislaine PERES-BRAUX

Contacts : Sandra MOUNTASSIR CSS

Date de 1^{ère} version :28/11/2021

Mots clés : Livret, accueil, apprenant